



Association
des Bibliothécaires
de France

Préface

Périodiquement, mais de façon plus brutale ces derniers mois, des collègues responsables de bibliothèques publiques se sont trouvés en butte à des prescriptions d'achat et des suspicions sur leurs acquisitions, qu'il s'agisse de documents adultes ou jeunesse.

Notre association s'est trouvée tout naturellement solidaire de ces collègues accusés injustement d'orienter les acquisitions et de ne pas respecter le pluralisme des opinions et des idées.

Il nous semble que la défense des professionnels dans l'exercice de leur mission, et particulièrement de la constitution des collections, comme ils en sont chargés au terme de leur statut, passe par le rappel des critères qui sous-tendent une politique d'acquisition en bibliothèque publique.

En effet, la constitution d'une collection de bibliothèque est un acte de tous les jours, et le fait de pouvoir l'expliquer, la justifier, l'argumenter, devant l'autorité de tutelle ou le public, est indispensable pour que le service public qu'est une bibliothèque soit effectivement reconnu comme tel par les usagers.

Au-delà, il est certain qu'une solide réflexion sur les acquisitions, de la part des bibliothécaires, sera la meilleure réponse aux attaques de ceux qui voudraient faire de la bibliothèque, espace de découvertes, de tolérance et de liberté, un instrument de propagande ou de lutte idéologique.

Dans certains cas, malheureusement, nous avons voulu donner à nos collègues confrontés à ces difficultés, quelques conseils pour ne pas rester isolés et désemparés face à une situation qui se dégrade.

Ce document se veut donc, à la fois un guide pour le travail au quotidien sur le métier de bibliothécaire, et une " trousse de secours " en cas de conflit. Souhaitons que ce document, que nous avons voulu précis et concret, vous soit utile et précieux. Souhaitons surtout, pour le plus grand bonheur de la lecture, qu'il ne devienne jamais indispensable.

Claudine Belayche, Présidente.
1998